

DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-GARONNE

CANTON de PORTET/GARONNE

ARRONDISSEMENT
de MURET

COMMUNE de VILLATE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers:

En Exercice : 14

Présents: 11

Votants: 11

L'an Deux Mille Dix Neuf

Le dix-sept juillet, à dix-huit heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de Villate dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GARAUD, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal :
le 09/07/2019.

**Objet: Acquisition d'un
taille haie pour l'entretien
de la commune.**

**PRESENTS: Mesdames ALAMINOS. BONZOM.
CARLES. PAJAUD.**

**Messieurs GARAUD. PAPAY. DUFOUR. PELFORT.
GALEA. GARCIA. ROUSSEAU.**

**ABSENTES EXCUSEES : Mmes GROS. LAKEHAL
LE ROY.**

**PROCURATION: Mme LAKEHAL a donné
procuration à M. GARAUD**

Madame Dominique ALAMINOS. a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'entretien des espaces verts publics nécessite l'achat d'une machine débroussailleuse. Des différentes propositions reçues, celle de la société PINSAGUEL JARDINAGE semble la plus sérieuse et la mieux adaptée aux besoins. Monsieur le Maire donne lecture du devis concernant :

- Un taille Haies de marque STIHL, modèle HS 45 600 d'un montant de 241.87 € H.T (290.00 € T.T.C.)

La dépense afférente à cet achat a été inscrite à l'article 2188 de la section Investissement du Budget Primitif 2019.

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet qui lui est soumis et son plan de financement.

Délibération certifiée exécutoire
Compte tenu de sa transmission en
Sous- Préfecture le 18/07/2019

En Mairie le 17/07/2019
Le Maire J.C GARAUD.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

